



L'incorruptible

Bulletin des Amis de Robespierre

« La misère corrompt les mœurs du peuple et dégrade son âme »
Maximilien Robespierre

JUILLET 2003, N° 44

Sommaire :

Images en Révolution : à propos d'images sédi- tieuses.	2
Que sont-ils devenus sous l'Empire? Charles de Lameth	3
Compte-rendu de l'As- semblée Générale de Lens.	4
Antoine Casanova : Napoléon et Robes- pierre	5
Nouvelles brèves	6
Silence aux pauvres !	7
Robespierre dans le texte	8

Motion d'orientation pour 2003-2004 prise lors de l'AG de Lens le 17 mai 2003

En une période où l'intérêt pour l'histoire va grandissant auprès d'un public toujours plus large, mais où semblent s'ancrer en même temps les clichés et les préjugés les plus tenaces sur certains grands événements passés, l'objectif que nous nous sommes fixés de faire mieux connaître Robespierre et la Révolution française, apparaît plus nécessaire que jamais.

Les seize années d'activités consacrées à cette tâche nous en font mesurer la difficulté en dépit de quelques progrès obtenus ici et là.

Nous n'avons jamais perdu de vue qu'une plus juste appréciation de l'action de Robespierre supposait une meilleure connaissance de ce qu'avait été la Révolution française.

Or, lors de précédentes réunions déjà, nous avons constaté que l'image même de la Révolution s'était dégradée dans l'opinion, notamment à la suite d'événements plus ou moins récents. Loin d'en faire un grand moment créateur de notre histoire et de celle du monde entier, on en donne volontiers l'image d'une période destructrice, synonyme de violence.

1°) En conséquence, nous pensons que dans nos interventions à venir, nous devrions montrer davantage ce qu'a été la prodigieuse portée de la Révolution. Peut-être devrions-nous aussi rappeler avec plus d'insistance qu'elles étaient sous l'Ancien Régime ces conditions de vie à Arras et dans l'Artois qui ont motivé le puissant mouvement qui a soulevé le peuple.

2°) Au moment où tout monde reconnaît l'accentuation des inégalités à l'intérieur même des pays les plus développés et entre les peuples, nous devrions mettre plus nettement en débat la question de l'égalité dont Robespierre fit, dès la Constituante, sa préoccupation essentielle, et expliquer pourquoi, Robespierre n'ayant pas été entendu, ce problème est devenu deux siècles plus tard une cause intolérable de souffrances et de conflits dans le monde.

3°) Il nous faut continuer à montrer que parce qu'il fut un homme d'état efficace et courageux qui mit en adéquation ses actes avec ses idées, il personnifiait un idéal d'homme politique, incarnation du bien commun et de l'intérêt général. Parce que sa pensée naissait d'une analyse aussi rigoureuse que clairvoyante des événements et des forces à l'œuvre dans la société, il nous appartient d'exposer en quoi celle-ci reste aujourd'hui pertinente pour comprendre les mutations de notre monde.

Actions pour 2003 :

- Poursuivre la diffusion régulière de *L'Incorruptible*, le bulletin de liaison des Amis de Robespierre,
- Poursuivre la mise à jour régulière du site Internet,
- Préparation du Colloque d'Arras les 7&8 novembre 2003 en partenariat avec l'Université d'Artois : *Civils, citoyens-soldats et militaires dans l'Etat-Nation (1789-1815)*,
- Préparation de l'exposition *Arras et l'Artois sous l'Empire* en vue de sa présentation au public en 2004,
- Publication d'un numéro extraordinaire en couleur de *L'Incorruptible* sur les portraits de Robespierre

L'ARBR reste vivace...



Les Amis de Robespierre
(ARBR)

Maison des sociétés
Rue A. Briand
62000 Arras

Tel/Fax : 03.21.55.30.71

Responsables de Publications :
C. Lescureux L.Petit

Bienvenue

sur le site des

Amis de

Robespierre



Tout jointe l'ARBR :
contact@amis-robepierre.org

LES PORTRAITS DE ROBESPIERRE (SUITE)

A propos d'images « séditeuses ».

On appelle généralement « images séditeuses » les images royalistes qui circulaient clandestinement et sous une forme cachée durant la période révolutionnaire.

Une des plus répandues après 1793 fut celle dite « à l'urne funéraire » ombragée d'un saule pleureur (portrait silhouette).



A première vue, rien de séditeux dans cette banale image de deuil ; mais les contours légèrement dissymétriques de l'urne présentent entre la panse et le piédouche, les profils de Louis XVI et de Marie-Antoinette se faisant face.

Ce motif, qui fut repris pour toutes sortes de dessins, gravures ou miniatures a été très exceptionnellement utilisé sur la céramique.

Ce médaillon séditeux orne une urne (d'une paire) conservée au musée des Beaux-Arts de Bordeaux. Elles ont été commandées par des émigrés après 1793.



L'estampe fait partie des collections du musée de Coburg ; les deux silhouettes sont parfaitement identifiables



La gravure représente la silhouette de Louis XVI. Ce jacobin à l'allure caricaturale abrite la représentation du dernier roi de France.



L'estampe fait partie des collections du Museum de Nuremberg. Et puisque les vacances approchent, nous proposons à nos lecteurs, en guise de jeu, de deviner : où se trouve la silhouette de ROBESPIERRE ? Et de mettre un nom sur chacune des neuf

Depuis le passage des Amis de Robespierre la Maison Syndicale de Lens, la salle d'exposition de ce lieu, devenu centre culturel régional, s'orne d'un grand portrait de ROBESPIERRE, reproduction d'une œuvre du célèbre peintre Roger SOMVILLE à qui on doit entre autres oeuvres réputées, de nombreux tableaux inspirés de la Révolution française. Nous lui consacrerons notre prochaine rubrique.

Le Robespierre qui figure en titre de notre bulletin est dû à la plume de Roger SOMVILLE qui nous fait le grand honneur d'appartenir à notre association depuis sa création.

MARAT (R. Somville 1989)



Que sont-ils devenus sous l'Empire ?**CHARLES-MALO-FRANÇOIS, COMTE DE LAMETH (1757-1832)**

Bien qu'appartenant à la plus haute noblesse (les De Broglie) très proche de la famille royale, Charles de LAMETH et ses frères Alexandre et Théodore, affichent les idées avancées de leur époque. Ils les doivent à un précepteur (l'abbé Massieu futur évêque constitutionnel) grand admirateur de Jean-Jacques Rousseau, et à la part qu'ils ont prise, avec l'armée de Rochambeau, dans la guerre d'Indépendance américaine, aux côtés des insurgés. Ils en rapportent des idées de liberté et de démocratie.

Né à Paris le 6 octobre 1757 Charles de LAMETH embrasse la carrière des armes dès l'âge de 17 ans. Lors de sa campagne en Amérique (1780-82) il est grièvement blessé à la prise de Yorktown puis nommé mestre de camp en second du régiment Orléans-Dragons. En 1788 il est colonel du régiment des cuirassiers du roi et gentilhomme d'honneur du Comte d'Artois. C'est à ce titre qu'il participe à la préparation des Etats Généraux en Artois et parce qu'il possède une terre dans cette province, à MAINTENAY sur l'Authie

Il commence cette carrière politique en se faisant, comme Robespierre, le défenseur des petits nobles contre les plus hauts titrés qui veulent les écarter du vote. Il se prononce en faveur du vote par tête Il est un des rédacteurs du cahier de doléances de la noblesse d'Artois qui l'élit au second rang avec 258 voix contre 30. Son frère Alexandre sera élu député du bailliage de Péronne

A Versailles Charles de LAMETH , rejoint la minorité noble favorable à la réunion des trois ordres. Il fréquente le club breton puis le club des Jacobins. Secrétaire de la Constituante en décembre 1789, il appartient à trois de ses Comités. Il s'oppose constamment au pouvoir royal. Il fait l'éloge de Robespierre dont il approuve la position contre le « marc d'argent ». Résolument anti-clérical il réclame la suppression des ordres religieux. Plus nuancé sur les questions coloniales, il démissionnera de la Société des Amis des Noirs (dont il était membre depuis 1788) pour complaire à son épouse, Anne-Marie Picot, fille d'un négociant riche propriétaire à St-Domingue.

La fuite de Varennes met Charles de LAMETH dans l'embarras. Alors président de la Constituante, il s'oppose à la déchéance du roi et se rapproche de LA FAYETTE (avec qui il s'était brouillé) et qui prétend qu'il s'agit d'un enlèvement. Il participe alors à la scission des Jacobins et à la constitution du club des Feuillants.

Promu maréchal de camp en février 1792, Charles de LAMETH rejoint l'armée du Nord. Désapprouvant la prise des Tuileries le 10 août 1792, il sollicite son congé et tente de quitter la France. Arrêté à Rouen il est emprisonné durant 27 jours. Son frère Théodore, député de la législative, obtient de Danton (franc-maçon comme lui) sa libération. Charles et Alexandre de LAMETH finissent par rejoindre Hambourg où ils fondent une entreprise qui leur permet de subsister, sans avoir de rapport avec l'émigration royaliste.

Rentré en France après le 18 brumaire, Charles de LAMETH est radié de la liste des émigrés et reprend du service : dans l'armée de l'Elbe, puis comme gouverneur, successivement de Wurtzbourg, et en Espagne, à Santona dès 1812. Assiégé il ne rendra cette ville que le 21 mars 1814 sur ordre de Louis XVIII.

Lieutenant-général sous la Restauration, Charles de LAMETH est mis à la retraite en 1819. En 1829 il est élu député de la Seine-et-Oise en remplacement de son frère Alexandre, décédé. Il siège à gauche dans l'opposition libérale et signe l'adresse des 221 à Charles X. Il aide La Fayette à l'avènement de Louis-Philippe. Réélu en 1830 il siège au Centre

Il meurt le 28 décembre 1832 en son château d'Osny dans le Val d'Oise. Son nom est gravé sur la face sud de l'Arc de Triomphe.



Sources : Dictionnaire historique de la Révolution de Soboul- La Révolution à Arras de E. Levesne- Ch de Lameth député d'Artois - documents divers 1843- Dictionnaire de biographie française, Fasc. CXI

E. Levesne

ECHOS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MAI 2003.



L' A.G. de notre association qui s'est tenue à la maison syndicale de Lens, le 17 mai dernier sous la présidence de maître Bleitrach a été, comme l'a souligné la presse locale, « fructueuse ». C'est très chaleureusement que nos hôtes de cette journée « l'Association Mémoires et cultures de la région minière » et « l'URSM-CGT », représentés par MM. André Démarez et Louis Bembenek nous ont accueillis et grâce à eux la journée s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Le rapport d'activité, couvrant les 3 années écoulées depuis l'Assemblée d'Etrée-Wamin en juin 2000 était présenté par le secrétaire Christian Lescureux. Il a rappelé, au chapitre des moyens réguliers que s'est donnée l'association de mener son action : les publications du bulletin trimestriel et de brochures, les cinq conférences publiques données à Arras, la création du nouveau site Internet puis les multiples actions plus ponctuelles, parmi lesquelles le transfert (à St Laurent Blangy) de la bibliothèque de l'ARDR et son informatisation, la part prise à la réédition par la Société des Etudes Robespierriennes des oeuvres de Robespierre, bientôt enrichie d'un XI^e tome, la création de CD/ROM etc.

Laurent Petit a complété ce rapport par un bilan de l'impact important qu'a eu l'utilisation de l'outil Internet, et notamment le site de l'ARDR, pour le rayonnement de l'association.

Olivier Duquesnoy, le trésorier, a présenté le rapport financier, fort satisfaisant, adopté lui aussi à l'unanimité *

La motion d'orientation (cf. page Une) a été l'occasion d'un long débat. C'est que, relativement satisfaits du bilan de leur activité, compte tenu des moyens limités qui sont les leur, les Amis de Robespierre veulent rester lucides quant à la difficulté du combat qu'ils ont entrepris de mener depuis 16 ans et qui, bien que touchant à l'histoire, reste d'une brûlante actualité.

Le banquet républicain qui a suivi et la projection du « Robespierre » extrait de « La Terreur et la vertu » de Stelio Lorenzi ont complété une journée empreinte de beaucoup d'amitié et du sentiment de faire, ensemble, oeuvre utile.

* l'intégralité de ces rapports remis aux participants, peuvent être adressés aux amis absents qui le désireraient Joindre une enveloppe timbrée.

Comité Directeur élu le 17 mai 2003

Me BLEITRACH Fernand
M. BLOUIN Philippe
Melle BRETT Liliane
M. CARLIER Jean
Mme CARLIER Mauricette
M. CLAVERIE Henri
Dr CSANYI Michel
M. DEBARGE René
M. DEMAREZ Pascal
M. DUBOIS Michel
M. DUQUESNE Arsène
M. DUQUESNOY Olivier
Mme FLAMENT Annie
M. FOURNIER Émile
M. LESCUREUX Christian
Mme LHOSTE Francine
M. MARTINAGE Jean-
Claude
M. PETIT Laurent
M. ROGER Marcel
M. SENTIS Georges

LE SITE DES AMIS DE ROBESPIERRE

Mis en service en décembre 2001, le site des Amis de Robespierre (www.amis-robepierre.org) a pour but de faire connaître notre action et d'être un moyen pour les Amis dispersés de garder le contact avec l'association.

Pour sa première année complète d'exploitation en 2002, le site a connu un indéniable succès puisqu'il a été visité par plus de 24000 personnes soit 66 personnes par jour, prouvant s'il en était besoin l'intérêt toujours manifesté pour Robespierre. Les visiteurs sont très cosmopolites : les connexions les plus nombreuses viennent de l'Union Européenne mais aussi d'Amérique du Nord (USA, Canada), de la Russie, d'Ukraine, d'Europe de l'Est, de Chine ou même du Bangladesh ou d'Iran... La traduction anglaise de notre site y est pour beaucoup.

Il faut noter qu'un grand nombre de visiteurs se connecte depuis des établissements scolaires (surtout en France) ou universitaires (USA, Australie...) avant tout pour y puiser des informations sur l'Incorruptible. Notre association joue donc un rôle d'intérêt public et pédagogique en proposant des outils facilitant l'accès à la culture historique au plus grand nombre. Les moteurs de recherche positionnent notre site en tête ou en font un « site de référence »

La récente mise en place d'un forum de discussions a connu un franc succès en rassemblant des internautes venant de tous les horizons. Conseils de lecture, débats sur la Révolution, questionnement sur notre action : les interventions sont de grande qualité et de haute tenue. C'est assez rare pour le signaler!

Avec plus de 25000 visiteurs pour les cinq premiers mois de 2003, le succès ne se dément pas et laisse espérer plus de 50000 visiteurs pour l'année!

Décidemment, l'ARDR ne cesse de donner de beaux fruits...

Dans un ouvrage intitulé *NAPOLÉON ET LA PENSÉE DE SON TEMPS. Une histoire intellectuelle singulière* l'historien Antoine CASANOVA consacre un long chapitre (54 pages) à : « **La figure de Robespierre et les paroles de Napoléon Bonaparte** ». On y trouve les nombreuses réflexions qu'a suscité chez l'Empereur en exil le personnage de l'Incorruptible.

« *L'attention profonde portée par Napoléon Bonaparte à la figure de Maximilien Robespierre est d'ailleurs de prégnance déjà lointaine* » écrit l'auteur. « *L'évocation et l'effort de compréhension, tout à la fois distanciée et admirative de l'Incorruptible deviennent fréquents et constants dans les conversations de l'Empereur de 1815 à 1821* »

Nous en avons extrait ces jugements de Napoléon :

« Tout ce que je lis dans le moniteur [déclare Napoléon à Bertrand un soir de janvier 1817 dans la salle de billard de la maison de Longwood] ne m'apprend rien mais me confirme dans l'opinion que j'avais et m'y assied davantage. Certainement Robespierre n'était par un homme ordinaire. Il était très supérieur à tout ce qui était autour de lui. Son discours sur l'Être Suprême le prouve. Dégoûté de ce qu'il entendait, il sentait la nécessité d'un système religieux au milieu de gens qui ne voulaient rien, ni religion ni morale. Il a eu le courage de le faire et il l'a fait. La fête de Viala et de Bara était une grande idée. Il enthousiasma tous les enfants de France. C'est de la grande politique. Sans doute il a versé le sang. C'est l'autre côté de la médaille. Mais il est sans doute moins coupable que Tallien [...] ou Fréron ; ceux là étaient de vrais bourreaux. S'il n'avait succombé ce serait l'homme le plus extraordinaire qui ait paru »

« Il est remarquable [précise l'Empereur en février 1819] que c'est pendant les quarante jours qu'il n'a pas assisté aux séances du Comité de Salut public que le tribunal révolutionnaire a commis le plus d'horreurs qui étaient signées de Carrier, Billaud Varenne, etc. Les discours à la Convention pendant les 6 à 8 jours qui suivirent la mort de Robespierre prouvent qu'en le mettant à mort, les faiseurs du 9 Thermidor n'avaient pas voulu mettre un terme à la Terreur mais au contraire, se débarrasser de quelqu'un qui les gênait, comme il s'était lui-même défait de Danton »

« Dans les dix premiers mois, Robespierre se plaignait souvent qu'on le rendait odieux en mettant sur son nom tous les massacres qui se commettaient. C'étaient des hommes plus sanguinaires et plus affreux que Robespierre qui le faisaient périr ; mais toute la nation, qui attribuait depuis longtemps tous les assassinats à Robespierre, cria que cette journée avait été contre la tyrannie, et cette croyance la fit finir. »

« Robespierre aîné a péri non pas comme révolutionnaire mais comme voulant arrêter la Révolution. On n'a pas voulu imprimer le discours qu'il tint à la Convention dans son dernier moment et je regrette de ne pas l'avoir fait imprimer quand j'étais à la tête du gouvernement. C'était un morceau curieux pour l'histoire »

« Dans les Cent jours, il aurait fallu la Terreur comme en 93, pour sauver l'Empire en arrêtant les défections. C'est la mort de Louis XVI qui a sauvé la Révolution, parce que les juges de ce roi étaient trop compromis pour battre en retraite et qu'ils se sont dit : « vaincre ou mourir ! ». Je n'ai pas eu le courage de me lancer dans une dictature qui, sortie d'une crise populaire, me mènerait à un règne de sang.

Croyez vous que les hommes qui ont mené la France en 93 aient choisi la Terreur comme partie de plaisir ? Non, certes Robespierre n'aimait pas le sang plus que je ne l'aime. Il a été entraîné par les événements et, je le répète avec conviction, c'est par humanité, pour régulariser ce mouvement de rancune populaire, qu'il a créé des tribunaux révolutionnaires, comme un chirurgien qui, pour sauver un corps, coupe les membres »

Dans ce chapitre Napoléon Bonaparte évoque aussi les rapports de compréhension mutuelle qui l'unissaient à Augustin Robespierre.

« En Italie [dira l'empereur à Bertrand en février 1819] Robespierre jeune avait reçu une longue lettre de son frère qui lui expliquait la crise où il se trouvait. Il paraît que Robespierre l'aîné, prévoyant un choc, faisait revenir les députés sur lesquels il pouvait appuyer sa position. Robespierre le jeune voulait m'emmener avec lui, moi, en qui il avait une grande confiance ; il ne faisait rien à l'armée sans m'avoir consulté ».

(Lucien Bonaparte dira qu'Augustin voulait envoyer Bonaparte à Paris pour remplacer Henriot à la tête de la Garde nationale de la Commune de Paris)

Bonaparte on le sait, sera en état d'arrestation quelques jours après Thermidor.

Ce chapitre et l'ensemble du livre d'Antoine Casanova sont évidemment bien plus riches que ne sauraient le laisser voir ces quelques lignes. Il est publié par les Editions la Boutique de l'Histoire (22 €) et on peut le consulter à la bibliothèque de l'ARDR.



Vient de paraître:

"SAINT-JUST : APOGÉE D'UN SILENCE, DERNIER REGARD"

de Michel BENOIT*

L'avenir de notre pays a donc basculé en quelques heures ce 10 Thermidor de l'an II. Comment ces événements furent-ils vécus par les protagonistes de cette journée et par SAINT-JUST en particulier ? Tous les témoignages nous décrivent « un SAINT-JUST calme, hautain, qui ne prononcera que deux ou trois mots durant sa captivité »

MICHEL BENOIT a tenté de « reconstituer ce que Louis-Antoine SAINT-JUST a pu penser dans son calvaire »

« Je suis debout près de la fenêtre, immobile, épuisé, le jour se lève sur Paris... A quoi bon parler, leur parler. Je suis étroitement garrotté, mes membres me font souffrir et s'engourdissent à présent... »

Tout le récit, est à la première personne. Souvent angoissant. On vit son calvaire, et le spectacle qu'il a de celui de ses compagnons, heure par heure jusqu'à la minute fatale.

« Déjà Legros me soulève par les aisselles. Je regarde une dernière fois Maximilien, désespéré... Adieu ! Les marches sont étroites. Je regarde la foule qui s'embrasse... »

Tout au long de ces dernières heures SAINT-JUST se remémore les événements qui se sont bousculés dans les quelques mois de sa fulgurante carrière. Et tente de comprendre.

Spécialiste s'il en est de SAINT-JUST, l'historien réputé Bernard VINOT, écrit dans la préface qu'il a accordée à cet ouvrage :

« Michel BENOIT, lui, ne s'avance pas masqué. Il présente son essai comme un ouvrage de fiction s'inscrivant dans une démarche historique, à l'interface de l'histoire et du roman ».

Et conclut en ces termes : « En refermant le livre fait d'émotions, de réflexions, d'aveux, au milieu des amis célèbres et obscurs, les amis d'aujourd'hui et ceux d'hier qui vont survivre, on est tenté de dire : « pourquoi pas » ?

Ce récit des dernières heures de Saint-Just suivi de « Quand la Nièvre était sans-culottes : sept portraits de Nivernais sous la Révolution » est édité chez DOMINIQUE GUENIOT.

Commande auprès de l'auteur : M. Benoit 8 rue St Just 58300 DECIZES 18 € (envoi compris)

Dans notre courrier :

« ...Enfin pour que le sens de mon adhésion soit clair, une précision : il est impossible d'aborder la Révolution française sans tenir compte du personnage Robespierre et de sa pensée. Mais je ne suis pas « robespierriste » de manière acritique. Je vous rejoins, au sens où Joseph Bodson - il y a un peu plus de deux siècles - s'était joint à la « Conspiration pour l'égalité » dans un front post-thermidor des révolutionnaires qui n'avaient pas abandonné le combat pour le « bonheur commun » et gardait quelques souvenirs amers de la lutte contre « les factions » de l'an II. Dans sa lettre à Wajda sur son film « Danton », Michel Vovelle avait rappelé la fracture de Ventôse-Germinal an II qui avait initié le processus décrit par Saint-Just, « La Révolution est glacée. La Terreur a blasé le crime comme les fortes li- queurs blasent les palais »...

(Hans-Peter RENK, le 7 prairial 211 (26 mai 2003) NEUCHÂTEL (Suisse)

Heureux Picards

Retrouver SAINT-JUST à Blérancourt, BABEUF à St-Quentin, Camille DESMOULINS à Guise CONDORCET à Ribemont, c'est ce qui nous a été proposé un dimanche de mai dernier par M. VINOT et ses amis désireux faire connaître ce que pourrait être la future route des Révolutionnaires Picards qui leur tient à cœur. Un passionnant périple, offert par le Conseil général de l'Aisne qui a inscrit à son budget l'étude de faisabilité de ce projet, avec pour guides deux charmantes étudiantes en BTS chargées de préparer le dossier.

A quand notre Route Robespierre d'Arras à Carvin ?



SAINT-JUST Roger Somville 1989

« SILENCE AUX PAUVRES ! »

Notre ami Jean-Claude Martinage a découvert ce petit livre d'Henri GUILLEMIN paru en 1989 dans l'hebdomadaire « *L'Illustré de Lausanne* » édité chez Arléa et l'a résumé pour nous.

Henri GUILLEMIN trouve qu'on oublie un peu trop l'enjeu de « LA PROPRIÉTÉ » dans l'histoire de la Révolution française. Il décrit la grande peur des « honnêtes gens » c'est à dire des « gens de bien » gens qui ont des biens, les possédants, face aux « gens de rien », non possédants, qu'ils vont exclure du droit de vote et de la Garde nationale.

S'il faudra attendre l'exploitation ouvrière du XIX^e siècle et les concentrations de prolétaires pour que naisse chez les exploités la conscience de classe, en revanche, chez les « gens de bien », elle est bien là, dès 1789.

L'épouvante de « ceux qui ont » face à « ceux qui n'ont pas » ira croissant. Il s'agira à tout prix de les surveiller et de les contenir par la force. Les assemblées qui vont gouverner successivement sont composées presque exclusivement de propriétaires. Il leur est odieux, ce ROBESPIERRE qui ose, en avril 1793, proposer une limite au droit de propriété. « Ils vont respirer enfin, les honnêtes gens, à sa chute le 9 Thermidor. La Convention, elle même alors reprendra son vrai visage et jettera le masque qu'elle s'imposait par effroi des robespierristes » commente H. G.

ROBESPIERRE, disciple de ROUSSEAU était imprégné de son œuvre, et, comme lui, du parti des humbles et des exploités. H.G. lui-même est admirateur de ROUSSEAU « Le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui et le gouverne » lit on dans son « Essai sur les mœurs »

La crainte des possédants est très vive dès les premiers événements. Mme de STAEL se souvient en 1816 du frisson d'effroi qui l'a secouée en 1789 et écrit « Les gens de la classe ouvrière s'imaginèrent que le joug de la disparité allait cesser de peser sur eux ». Elle hait ROBESPIERRE « ce monstre qui professe les idées les plus absurdes ». Lui qui avait déclaré dans sa profession de foi pour les élections de 1789 : « La plus grande partie de nos concitoyens est aujourd'hui réduite par l'indigence au seul souci de survivre, asservie à ce point elle est incapable de réfléchir aux causes de sa misère et aux droits que la nature lui a donnés »

H.G commente aussi la duperie de la Nuit du 4 août où il ne s'agit pas de l'annulation des droits féodaux mais de les rendre rachetables. Il est impossible aux ruraux de payer 30 annuités de ces redevances et il faudra attendre juillet 1793, pour voir l'abolition réelle des ces droits.

H.G. s'en prend aussi à l'article de la « Déclaration des Droits de l'Homme » pour qui la propriété est inviolable et sacrée. Cette épithète jusqu'alors réservée aux choses de la religion est utilisée pour qualifier dorénavant : l'argent la fortune acquise, la propriété.

Il s'attaque ensuite aux trois transgressions de la « Déclaration des Droits de l'Homme »

L'esclavage est maintenu aux colonies ; les noirs des Antilles demeurent dans la servitude. Il faudra attendre février 1794 et l'initiative de Robespierre pour qu'il soit aboli

Les deux autres tabous relèvent de cette grande affaire capitale dans l'aventure de la Révolution : protection de la propriété et crainte des misérables.

Le droit de vote n'est pas accordé à tous. Pour être citoyen « actif » il faut posséder quelque bien : « Silence aux pauvres » ! Il faut payer un impôt équivalent à 3 journées de travail pour être électeur et à 50 journées pour être éligible. Deux millions de citoyens (un tiers) ne sont que citoyens passifs.

Dans la milice bourgeoise, devenue Garde nationale on s'oriente vers l'interdiction des patriotes pauvres. Impossible pour qui gagne 20 sols par jour et en dépense 14 pour sa miche de pain, de s'acheter l'uniforme obligatoire qui coûte 80 livres.

La Garde nationale peut donc devenir une authentique armée de l'ordre au service des plus riches. « Ainsi vous voulez diviser la Nation en deux classes dont l'une ne sera armée que pour contenir l'autre » déclara ROBESPIERRE.

Il fut à peu près le seul à s'opposer à l'entrée en guerre (déclarée le 20 avril 1792) contre la quasi unanimité de la cour, et des députés. Les riches pays voisins pouvaient, pour certains faire l'objet de ponctions fructueuses. « Prenez tout. Il faut vider le pays » disaient en 1794 les instructions de CARNOT pour la Belgique et la Rhénanie. Pour BRISSOT la guerre sert de diversion aux revendications des plus pauvres. Après la proclamation de la Patrie en Danger, en septembre 1792, les départs en masse des militants révolutionnaires « allégeront la capitale » dit MICHELET.

H.G. commente : « Chaque volontaire qu'on expédie vers les frontières est un homme de moins dans cette foule indigente surchauffée depuis le 10 août et devenue si redoutable aux possédants »

« Les volontaires de septembre qu'on les envoie au plus vite aussi loin que leurs jambes pourront les porter, sans cela, ils reviendront ici pour nous couper la gorge » écrit impudemment ROLAND.

À suivre...

ROBESPIERRE DANS LE TEXTE

Écrits de 1785 & 1786

Voici deux courts extraits de textes antérieurs à la Révolution :

En 1785 et 1786 Robespierre participe à des concours proposés par l'Académie de Metz.

Dans le premier il fallait répondre à la question :

1^o - *Quelle est l'origine de l'opinion, qui étend sur tous les individus d'une même famille, une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable ?*

2^o - *Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile ?*

3^o - *Dans le cas où l'on se déciderait pour l'affirmative, quels seraient les moyens de parer aux inconvénients qui en résultent ?*

Dans le second :

« *Quels seraient les moyens compatibles avec les bonnes mœurs d'assurer la conservation des bâtards et d'en tirer une plus grande utilité pour l'Etat ?* »

Sur les peines infamantes.

« ... L'honneur, comme on l'a souvent remarqué, est l'âme du gouvernement monarchique ; non pas cet honneur philosophique, qui n'est autre chose que le sentiment exquis qu'une âme noble et pure a de sa propre dignité, qui a la raison pour base, et se confond avec le devoir, qui existerait même loin des hommes, sans autre témoin que le ciel, et sans autre juge que sa conscience, mais cet honneur politique, dont la nature est d'aspirer aux préférences et aux distinctions, qui fait que l'on ne se contente pas d'être estimable, mais que l'on veut surtout être estimé ; plus jaloux de mettre dans sa conduite de la grandeur que de la justice, de l'éclat et de la dignité que de la raison. Cet honneur qui tient plus à la vanité qu'à la vertu ...

Ne cherchons point ailleurs que dans ce sentiment ... la source du préjugé dont il est ici question. Si l'on considère que la nature de cet honneur ..., appréciant souvent les choses par leur éclat plutôt que par leur valeur intrinsèque, les hommes par des accessoires, par des titres qui leur sont étrangers, plutôt que par leurs qualités personnelles, on concevra facilement comment il a pu livrer au mépris ceux qui tiennent à un scélérat flétri par la société. ...

L'Etat monarchique exige nécessairement des prééminences, des distinctions de rang ; surtout un corps de noblesse regardé comme essentiel à sa constitution, suivant ce principe, que Bacon avait développé avant Montesquieu : sans nobles, point de Monarchie, sans Monarchie, point de nobles. Dans ce gouvernement, l'opinion publique attache nécessairement un prix infini à l'avantage de la naissance ; mais cette habitude même de faire dépendre l'estime que l'on accorde à un citoyen, de l'ancienneté de sa famille, de la grandeur de ses alliances, a déjà des rapports assez sensibles avec le préjugé dont il est question. La même tournure d'esprit qui fait que l'on respecte un homme parce qu'il est noble, que l'on le dédaigne parce qu'il sort de parents obscurs, conduit naturellement à le mépriser lorsqu'il a reçu le jour d'un homme flétri, ou qu'il l'a donné à un scélérat ... »

Sur des droits des bâtards

« ... Si l'on remonte aux causes de dangers auxquels les bâtards sont exposés on verra qu'elles se réduisent à deux principales : la honte et la misère ...

L'idée de soulager la misère du peuple n'est ni neuve ni recherchée ; mais elle est juste et vraie et s'applique avec une force particulière au sujet que nous traitons. Pourquoi m'abstiendrai-je d'indiquer un remède au mal qu'il s'agit de guérir ? ... La misère corrompt les mœurs du peuple et dégrade son âme ; elle le dispose au crime en étouffant en lui le germe de l'honneur et le sentiment que l'homme a de sa propre dignité ...

Mais vous qui gouvernez la terre, politiques de toutes nations, voulez-vous prévenir ces malheurs et ces crimes ? Dites seulement un mot, ordonnez à l'ordre de renaître et il renaîtra. Dites : que la misère disparaisse ! et elle disparaîtra avec tous les maux que vous venez de voir sortir en son sein. Ordonnez que le peuple soit soulagé et il lèvera la tête ... Soyez bons. Soyez justes. Soyez hommes enfin et il restera peu de choses à faire aux philosophes et aux orateurs ... »

Le texte intégral sur les peines infamantes trouvé aux Archives départementales du Pas-de-Calais semble n'avoir jamais été édité. Le second, sur les droits des bâtards, l'a été pour la première et unique fois en 1971 par l'Académie des sciences lettres et arts d'Arras, grâce à l'abbé L.N. BERTHE, qui l'a découvert et en a fait une très riche analyse. Ces deux extraits ne donnent qu'un faible idée de l'importance de ces textes qui seront publiés intégralement et annotés dans le tome XI des œuvres de Robespierre que la Société des Etudes Robespierriennes doit sortir prochainement.